

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 07/037**

L'An deux Mille Sept, le 12 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 6 avril 2007

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 6 avril 2007

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU  
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS  
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER  
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET  
M. POTENNEC représentée par M. CAU  
Mme TURPIN représentée par Mme LABEYRIE

**ABSENTS -EXCUSES** : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Réhabilitation des coques et bâches du Front de Mer – Marché Négocié

**VOTE** : UNANIMITE

La Ville de Royan a lancé une procédure de marché négocié pour l'attribution de marchés à bons de commande, en application des articles 35.I.5, 65 et 66 du Code des Marchés Publics, qui concernent la réhabilitation des coques, bâches et stores recouvrant les terrasses du Front de Mer, ainsi que la réfection de la peinture des piliers et du plafond et la remise en état du système d'éclairage du baladoir.

Un avis d'appel à candidatures a été lancé au B.O.A.M.P. le 10 janvier 2007. L'opération est composée de six lots :

Lot n° 1 – Traitement de la sous-face en plafond du baladoir, des soubassements, des piliers et des supports des éclairages

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 2 – Traitement du haut des poteaux, des poutres et de la sous-face de la casquette

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 3 – Remise à niveau du dispositif de translation des coques

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 4 – Remplacement des bâches en chapiteau et sur les frontons des coques

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 5 – Remise à niveau des stores des terrasses motorisés

Montant minimum 8.000 €H.T. Montant maximum 20.000 €H.T.

Lot n° 6 – Remplacement des appareils d'éclairage

Montant minimum 32.000 €H.T. Montant maximum 60.000 €H.T.

Sept candidatures sont parvenues pour le 24 janvier 2007 à 17h 00. Six entreprises ont été retenues et ont transmis leurs offres pour le 12 février 2007.

Après négociation avec les entreprises, et au vu du rapport établi par les Services Techniques, les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 29 mars 2007 ont décidé d'attribuer les marchés négociés aux entreprises suivantes :

Lot n° 1 – Traitement de la sous-face en plafond du baladoir, des soubassements, des piliers et des supports des éclairages : LEAU PEINTURE PASSION

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 2 – Traitement du haut des poteaux, des poutres et de la sous-face de la casquette : LEAU PEINTURE PASSION

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 3 – Remise à niveau du dispositif de translation des coques : Ets. RICHE

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 4 – Remplacement des bâches en chapiteau et sur les frontons des coques : CASPAR 2CI CONFECTION

Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 5 – Remise à niveau des stores des terrasses motorisés : Ets. RICHE

Montant minimum 8.000 €H.T. Montant maximum 20.000 €H.T.

Lot n° 6 – Remplacement des appareils d'éclairage : BONMORT RESEAUX agence C.E.E.  
Montant minimum 32.000 €H.T. Montant maximum 60.000 €H.T.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 29 mars 2007,
- APRES en avoir délibéré,

### DECIDE

- d'approuver la procédure de marché négocié menée en vue de l'attribution des marchés à bons de commande relatifs à la réhabilitation des coques, des bâches et du baladoir du Front de Mer.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à conclure et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :

Lot n° 1 – Traitement de la sous-face en plafond du baladoir, des soubassements, des piliers et des supports des éclairages : LEAU PEINTURE PASSION  
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 2 – Traitement du haut des poteaux, des poutres et de la sous-face de la casquette : LEAU PEINTURE PASSION  
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 3 – Remise à niveau du dispositif de translation des coques : Ets. RICHE  
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 4 – Remplacement des bâches en chapiteau et sur les frontons des coques : CASPAR 2CI CONFECTION  
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 5 – Remise à niveau des stores des terrasses motorisés : Ets. RICHE  
Montant minimum 8.000 €H.T. Montant maximum 20.000 €H.T.

Lot n° 6 – Remplacement des appareils d'éclairage : BONMORT RESEAUX agence C.E.E.  
Montant minimum 32.000 €H.T. Montant maximum 60.000 €H.T.

- d'imputer les dépenses sur les crédits au budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 17 avril 2007

Le Maire,  
H. LE GUEUT